



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 47271

Texte de la question

M. Marcel Bonnot interroge M. le ministre du redressement productif sur le fonds pour les savoir-faire d'excellence (FSFE) piloté par BPI-France, lancé le 15 octobre 2013. Destiné à assurer la pérennité et le développement des entreprises artisanales et industrielles qui disposent d'un savoir-faire rare, emblématique du « fabriqué en France » et sont labélisées « entreprises du patrimoine vivant » (EPV), ce fonds doté de 20 millions d'euros lui apparaît être une initiative intéressante. Cependant, il souhaite disposer de davantage d'informations sur les modalités et critères de sélection des entreprises qui seraient ainsi accompagnées par BPI-France.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Bonnot](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47271

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 décembre 2013](#), page 13569

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)